

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LE PUY - 4302 - Documents comptables (B-S)

- Dépôt le 21/04/2026 - B2026/001971 - 2001 B 00052 - 434 666 111 - FRANCE GEOTHERMIE

10

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

N°15949*08

Désignation de l'entreprise : SAS FRANCE GEOTHERMIE 43		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12		
Adresse de l'entreprise 643 Rue Jean Baptiste Lamarck 43700 SAINT-GERMAIN-LAPRADE		Durée de l'exercice précédent* 12		
Numéro SIRET* 4346611100035		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, 31/12/2025		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA		
AC TIF IMMOBILISABLE * IMMOBILISATIONS INCORPORELLES IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Frais d'établissement*	AB	AC	
	Frais de développement*	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	5 911 944
	Fonds commercial	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ	AK	
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	517 6 149
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	18 093 2 158
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	283 697 25 342
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	AW	
	Participations	CS	CT	5 5
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	5 084
	Prêts	BF	BG	
Autres immobilisations financières*	BH	BI	3 146	
TOTAL (II)		BJ	BK	308 219 42 828
AC TIF CIRCULANT STOCKS* CREANCES DIVERS	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	550 124 155
	En cours de production de biens	BN	BO	
	En cours de production de services	BP	BQ	113 290
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
	Marchandises	BT	BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	680
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	416 364
	Autres créances (3)	BZ	CA	109 550
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	290 000
Disponibilités	CF	CG	748 882	
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	9 614	
TOTAL (III)		CJ	CK	550 1 812 535
Frais d'émission d'emprunt (IV)		CW		
Primes de remboursement des emprunts (V)		CM		
Ecart de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)		CN		
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	2 164 131 308 769 1 855 362
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations : Stocks : Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SAS FRANCE GEOTHERMIE 43		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 200 430)			DA	200 430	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	20 043	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG	876 598	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	44 230	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	1 141 301	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	4 400	
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)			DR	4 400		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	41 746	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV		
	Instruments financiers à terme			DI		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	306 650	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	161 745	
	Dettes fiscales et sociales			DY	85 072	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	114 448	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	709 662		
Ecart de conversion passif * et différences d'évaluation			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 855 362		
REVENUS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	391 628	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

ANNEXE

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 1 855 362,45 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 44 229,85 Euros.

Par ailleurs, nous apportons le complément d'informations suivant :

Il a été décidé de transformer la société en Société par Actions Simplifiée à compter du 24 janvier 2025.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : comparabilité et continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, amendé par le règlement n° 2015-06.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Changement de méthode

Première application du règlement ANC n° 2022-06.

Les modifications apportées par le règlement portent sur les points suivants :

- Les opérations comptabilisées en résultat exceptionnel sont les produits et charges directement liés à un évènement majeur et inhabituel ;
- Suppression de la technique du transfert de charges.

Les impacts sur la présentation du compte de résultat et du bilan sont les suivants :

Situation	Réglementation ou pratique antérieure	Règlement ANC n° 2022-06
Cession d'une immobilisation	Résultat exceptionnel : 675 / 775	Résultat d'exploitation : 657/757
Pénalités et amendes	Résultat exceptionnel : 6712	Résultat d'exploitation : 6582
Quote-part de subvention d'investissement virée au résultat	Résultat exceptionnel : 777	Résultat d'exploitation : 747
Charges non inscrites directement dans le compte adéquat	Crédit du transfert de charges en débitant le compte de charge approprié	Crédit du compte de charge utilisé initialement en débitant le compte de charge approprié
Refacturations diverses	Crédit du compte 708 ou 791	Crédit du compte 708
Remboursements reçus directement en compensation de charges de personnel	Crédit du compte 791	Crédit du compte 649
Indemnités d'assurance	Crédit du compte 791 ou 775	Crédit du compte 7587 ou 757
Avantages en nature	Crédit du compte 791	Crédit du compte 6419
Immobilisations incorporelles en cours	Immobilisations incorporelles en cours	Immobilisations incorporelles en cours avances acomptes
Immobilisations corporelles en cours	Immobilisations corporelles en cours	Immobilisations corporelles en cours avances acomptes
Charges constatées d'avance	Charges constatées d'avance	Créances

Lors de sa première application, le règlement 2022-06 indique que par simplification, les transferts de charges constatés dans le compte de résultat de l'exercice précédent sont à présenter dans la colonne « exercice N-1 » dans les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions et amortissements.

Le changement de méthode ne nécessite pas l'établissement de comptes proforma de l'exercice N-1.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**Évaluation des immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de : leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES**Évaluation des immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement).

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement des amortissements des biens non décomposables

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Traitement des amortissements pour dépréciation

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire.

Durée d'utilisation ou d'usage en fonction de la nature des immobilisations

	Durée d'utilisation (en années)	Fourchette des durées
Constructions	10,00	
Matériels outillages	5,00	
Installations agencements		3 à 5
Matériels de transport		1 à 5
Matériels de bureau et info		3 à 5
Mobilier	5,00	

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Traitement des participations et autres titres

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Détermination des stocks

Les stocks sont déterminés selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Traitement de l'exclusion du coût de la sous-activité et des intérêts dans la valorisation des stocks

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition des stocks ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des stocks, et sont comptabilisés en charges.

Traitement des provisions pour dépréciation

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation suite à rééval.	acquisition
Immobilisations incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles	6 854,92		
TOTAL	6 854,92		
Immobilisations corporelles			
Constructions sur sol d'autrui			6 666,20
Installations techniques, matériel et outillages industriels	20 251,00		
Installations générales, agencements et aménagements divers	16 560,86		2 083,33
Matériel de transport	316 893,70		1 290,00
Matériel de bureau, informatique & mobilier	17 790,70		
TOTAL	371 496,26		10 039,53
Immobilisations financières			
Autres participations	5,00		
Autres titres immobilisés	5 083,80		
Prêts et autres immobilisations financières	3 146,03		
TOTAL	8 234,83		
TOTAL GENERAL	386 586,01		10 039,53

ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Diminution par virt poste	par cession	Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légal/Valeur d'origine
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles			6 854,92	
TOTAL			6 854,92	
Immobilisations corporelles				
Constructions sur sol d'autrui			6 666,20	
Inst. techniques, matériel et outillages indust.			20 251,00	
Inst. générales, agencements et aménag. divers			18 644,19	
Matériel de transport		45 579,15	272 604,55	
Matériel de bureau, informatique & mobilier			17 790,70	
TOTAL		45 579,15	335 956,64	
Immobilisations financières				
Autres participations			5,00	
Autres titres immobilisés			5 083,80	
Prêts et autres immobilisations financières			3 146,03	
TOTAL			8 234,83	
TOTAL GENERAL		45 579,15	351 046,39	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations incorporelles						
Autres immobs incorporelles	2 à 3	Linéaire	5 311,36	600,00		5 911,36
TOTAL			5 311,36	600,00		5 911,36
Immobilisations corporelles						
Constructions sur sol d'autrui	10	Linéaire		516,86		516,86
Inst. tech., mat. et out. industriels	5	Linéaire	16 726,53	1 366,77		18 093,30
Inst. générales, agencés divers	3 à 5	Linéaire	10 816,43	3 352,12		14 168,55
Matériel de transport	1 à 5	Linéaire	249 443,08	42 287,66	39 183,83	252 546,91
Matériel de bureau, informatique	3 à 5	Linéaire	15 579,92	1 401,97		16 981,89
TOTAL			292 565,96	48 925,38	39 183,83	302 307,51
TOTAL GENERAL			297 877,32	49 525,38	39 183,83	308 218,87

CRÉDITS-BAIL

	Valeur à la signature du contrat	Coût d'entrée de l'actif	Dotation aux amort. théorique		Valeur nette
			de l'exercice	cumul exerc. ant.	
Autres immobs corporelles		294 182,80	52 066,35	38 888,89	203 227,56
TOTAL		294 182,80	52 066,35	38 888,89	203 227,56

	Redevance payée		Redevance restant à payer			Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumul exerc. antérieurs	à moins d'1 an	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans	
Autres immobs corporelles	63 124,76	74 794,08	55 518,12	123 896,84		2 501,71
TOTAL	63 124,76	74 794,08	55 518,12	123 896,84		2 501,71

ETAT DES CRÉANCES

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Autres immobilisations financières	3 146,03		3 146,03
Actif circulant			
Autres créances clients	416 363,86	416 363,86	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	28 135,00	28 135,00	
Impôts sur les bénéfices	16 465,00	16 465,00	
Taxe sur la valeur ajoutée	45 220,06	45 220,06	
Groupe et associés (2)	19 070,00	19 070,00	
Débiteurs divers	660,00	660,00	
Charges constatées d'avance	9 614,00	9 614,00	
TOTAL	538 673,95	535 527,92	3 146,03

CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 310,00	153,00
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 310,00	153,00

ETAT DES PROVISIONS

	Montant au début de l'exercice	Augmentation dotation de l'exercice	Dotation reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges	2 100,00			2 100,00
Provisions pour garanties données aux clients	2 300,00			2 300,00
TOTAL	4 400,00			4 400,00
Provisions pour dépréciations				
Sur stocks et en cours	550,00			550,00
TOTAL	550,00			550,00
TOTAL GÉNÉRAL	4 950,00			4 950,00

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

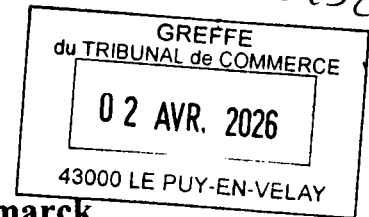
	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes etbs à plus d'1 an à l'origine (1)	41 746,31	30 363,04	11 383,27	
Fournisseurs et comptes rattachés	161 745,33	161 745,33		
Personnel et comptes rattachés	23 811,23	23 811,23		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	39 795,04	39 795,04		
Taxe sur la valeur ajoutée	20 021,48	20 021,48		
Autres impôts et taxes assimilées	1 444,10	1 444,10		
Groupes et associés (2)	112 631,82	112 631,82		
Autres dettes	1 816,31	1 816,31		
TOTAL	403 011,62	391 628,35	11 383,27	
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	42 437,03			

LES EFFECTIFS

EFFECTIFS

Effectif moyen : 17

FRANCE GEOTHERMIE 43
Société par actions simplifiée
au capital de 200 430 euros
Siège social : 643 Rue Jean-Baptiste Lamarck
43700 ST GERMAIN LAPRADE
434 666 111 RCS LE PUY EN VELAY



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 10 MARS 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 44 229,85 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 44 229,85 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 920 827,52 euros.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 10 mars 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente

Pour la Société N&F
Nelly GERPHAGNON
(Signature)

